Association conventionnée avec le CDRP des Bouches du Rhône bénéficiaire de l'immaturation tourisme de la FFR
N° IM075100382

Assurance : **Mutuelle des Sportifs** 2/4 rue Louis David 75782 PARIS cedex 16
Assurances RCP : ALLIANZ – Garantie financière UNAF

Organisateur : Association des Excursionnistes Provençaux
4 avenue de Grassi – 13090 Aix en Provence

Séjour : **Séjour à Génolhac (30) du 05 au 09 mai 2018**
Au mas de Tourevès pour 4 nuits

Participant : NOM Prénom :
Licence :
Adresse :
Code Postal : VILLE :
Téléphone :
Email :
En cas d'urgence prévenir :
Téléphone :
Carte d'identité ou passeport en cours de validité

HEBERGEMENT :
Pays : France
Commune : Genolhac (30)
Nom de l'hébergement :
Mas de Tourevès
Chambre individuelle
☐ OUI
☒ NON

Prestations * : ~~Pension complète~~
Demi-pension

TRANSPORT *:
Covoiturage
~~Autres~~

**Rayer les mentions inutiles*

ASSURANCES INDIVIDUELLES FACULTATIVES
Je souscris l'assurance annulation/interruption de séjour et je remplis le bulletin MDS correspondant, après avoir pris connaissance de la notice d'informations concernant l'assurance souscrite disponible au local.

Annulation/Interruption : 8 € 00 OUI NON

	Prix unitaire	TOTAL
Prix du séjour	171 € 00	
Supplément chambre individuelle		
Assurance annulation	8 € 00	
Autres		

PAIEMENT : Tous les chèques sont remis le jour de l'inscription :
Chèque 1 : (avec toutes les options) encaissé le : 20 mars 2018
Chèque 2 : encaissé le :
Chèque 3 : encaissé le :

Les conditions de vente générales et légales (art R 211-3 à 211-11 du code du tourisme) et d'annulation sont sur le site de l'AEP/la randonnée/annexe 12bis)
S'applique également dans le règlement intérieur ARTICLE 5.5-4

Fait à le :

Précéder la signature de la mention **LU et APPROUVE**